

Saint-Pierre, le 03 juillet 2025

## **AVIS AUX USAGERS DU PORT N°06/2025**

À l'occasion de la fête nationale, la mairie de Saint-Pierre propose un feu d'artifice à la population à l'occasion des festivités du 14 juillet 2025.

Il est demandé à l'ensemble des utilisateurs du port de ne pas naviguer ou mouiller de bateaux aux abords de la digue aux moules, le lundi 14 juillet 2025 à compter de 17h30 jusque la fin de l'événement.

Pour des raisons de sécurité, l'accès piéton de la digue sera également fermé de 10h00 à 22h00.

Tout incident doit être immédiatement signalé à la capitainerie (VHF canal 12 ou par téléphone au +508 55 13 21).

La Capitainerie du Port de Saint-Pierre et Miquelon.



Plan de la zone de tir de feu d'artifice et zone restreinte d'accès :

